

178

avril-juin 2015

La synonymie :
représentations et application

Coordonné par Alice Ferrara-Léturgie

éla

études de
linguistique appliquée
revue de didactologie
des langues-cultures
et de lexiculturologie

Didier Érudition
Klincksieck

Avant-propos
Vous avez dit *Synonyme*? dans le dictionnaire?
Jean PRUVOST

Présentation
Alice FERRARA-LÉTURGIE

L'Enseignement de la synonymie à l'école primaire.
État des lieux et recherches innovantes pour une articulation
entre enseignement du lexique et production écrite
Claudine GARCIA-DEBANC et Michel GANGNEUX

La traduction en italien de « Une martyre » de Léon Bloy.
Synonymie, citation : du lexique à l'intertexte
Anna BATTAGLIA et Joëlle GARDES-TAMINE

Le traitement lexicographique de la synonymie
à l'aide de la linguistique de Corpus.
Le cas de profit et de ses synonymes
Sonia DI VITO

Charles Bally et la synonymie,
ou « la communauté d'usage » d'abord
Valentina BISCONTI

Le régionalisme linguistique peut-il être un simple synonyme?
Christophe REY

« La tristitude ça n'existe pas ».
Synonymie et valeur différentielle du suffixe *-(i)tude*
Françoise BERLAN-LACOURT



9 782252 039793



ISBN 978-2-252-03979-3
ISSN 0071-190X

éla

54^e année

La synonymie : représentations et application

Avant-propos. — Vous avez dit <i>Synonyme</i> ? dans le dictionnaire? . par Jean PRUVOST	133
Présentation par Alice FERRARA-LÉTURGIE	141
L'Enseignement de la synonymie à l'école primaire. État des lieux et recherches innovantes pour une articulation entre enseignement du lexique et production écrite par Claudine GARCIA-DEBANC et Michel GANGNEUX	143
La traduction en italien de « Une martyre » de Léon Bloy. Synonymie, citation : du lexique à l'intertexte par Anna BATTAGLIA et Joëlle GARDES-TAMINE	165
Le traitement lexicographique de la synonymie à l'aide de la linguistique de Corpus. Le cas de profit et de ses synonymes.. par Sonia DI VITO	177
Charles Bally et la synonymie, ou « la communauté d'usage » d'abord..... par Valentina BISCONTI	195
Le régionalisme linguistique peut-il être un simple synonyme? par Christophe REY	213
« La tristitude ça n'existe pas ». Synonymie et valeur différen- tielle du suffixe <i>-(i)tude</i> par Françoise BERLAN-LACOURT	227

COMPTES RENDUS DE THÈSES ET DE PUBLICATIONS

OUVRAGES

Maria Teresa ZANOLA, <i>Arts et métiers au XVIII^e siècle. Études de terminologie diachronique</i> , Préface d'Alain Rey, Postface de Bénédicte Madinier, collection « Rose des vents », Paris, L'Harmattan, 2014. Compte rendu par Jana Altmanova	243
Jacques PELLAT, <i>Le parler vieux palavasiens, La lenga dau Grau de Palavas</i> , Publication municipale, mars 2014, Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Jacques Pellat, Majural de l'Académie palaisienne de Langue d'Oc, « Lus Dezenau » (Les Dix-Neuf), L'Angélus, 39 rue Blanche de Castille, Palavas-les-flots, 2014. Compte rendu par Jean Pruvost	246
<i>Diasporisations sociolinguistiques & précarités. Discriminations(s) et mobilité(s)</i> , Huitièmes Journées Internationales de Sociolinguistique urbaine (JISU), L'Harmattan, 2014, Compte rendu par Marie-Madeleine Bertucci.....	249
BIOBIBLIOGRAPHIE DES CONTRIBUTEURS.....	253

LE TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE DE LA SYNONYMIE À L'AIDE DE LA LINGUISTIQUE DE CORPUS : LE CAS DE PROFIT ET DE SES SYNONYMES

Résumé : Dans cette étude nous nous occuperons du traitement des quatre premiers mots de la liste de synonymes du substantif profit proposée par le dictionnaire électronique des synonymes. Nous chercherons à désambigüiser chaque synonyme à l'aide des critères empruntés à la linguistique de corpus, notamment ceux de collocation et de colligation et nous mettrons en évidence comment la présentation des contextes d'emploi des mots dans les dictionnaires peut aider le locuteur à choisir le mot juste.

1. INTRODUCTION

Les ambiguïtés sémantiques qui se présentent au sein d'un système langagier se répercutent inévitablement dans le choix du mot juste car la présence de plusieurs acceptions (polysémie) ou la distribution des mots dans les mêmes contextes lexicaux (synonymie) sont des phénomènes omniprésents en lexicologie. Le problème se pose évidemment aussi en lexicographie car les concepteurs des dictionnaires doivent présenter les différentes acceptions et contextes dans l'entrée de ces mots afin que leur description soit complète. Nous avons constaté toutefois que le traitement lexicographique, de la synonymie en particulier, est parfois insuffisant puisque nous avons très souvent une liste de synonymes sans que soit précisée la spécification des contextes d'usage de ces mots.

Le problème se pose donc de savoir comment désambigüiser les différents synonymes d'un mot. Nous avons trouvé une réponse à ce problème dans les analyses sur corpus, notamment dans les critères proposés par la linguistique de corpus (ceux de collocation et de colligation en particulier) qui offrent des pistes pour différencier des mots présentés comme synonymes.

2. LE TRAITEMENT DES SYNONYMES DANS LES DICTIONNAIRES DES SYNONYMES

Ferrara (2010 : 927) considère les dictionnaires des synonymes comme des dictionnaires spécialisés puisque ils classent les mots en fonction de certaines caractéristiques sémantiques qu'ils possèdent, et envisage quatre types de dictionnaires de synonymes, qui ont évolué avec le temps et qui présentent les synonymes suivant différents critères. Elle parle notamment de dictionnaires distinctifs, de compilation, semi-distinctifs et cumulatifs. Ces différences concernent la présence ou l'absence de certaines informations (telles que les définitions des termes, l'explicitation des contextes d'emplois et des exemples, des renseignements sur l'histoire des mots, des informations grammaticales), le rangement des entrées (entrées multiples ou entrées par ordre alphabétique) et aussi la façon d'être compilés¹.

2. 1. Le traitement de la synonymie à l'époque moderne

Le dictionnaire des synonymes qui s'est développé à l'époque moderne est un dictionnaire cumulatif, dans lequel les équivalents du mot-vedette sont rangés en une liste brute, sans que ne soient spécifiés ni les contextes d'emploi, ni les définitions et sans que ne soient donnés d'exemples.

Selon le principe de substituabilité les mots sont synonymes si la phrase où ils se substituent ne perd pas sa valeur de vérité. Cela implique le fait que la signification de la phrase obtenue ne doit ni nier ni contraster la signification de la première phrase. Du Chazaud affirme toutefois que

« un mot n'a pas de sens en soi, isolément, mais par la fréquence relative d'emploi dans un contexte [et que] deux mots synonymes n'ont jamais le même sens mais des sens analogiques plus ou moins éloignés l'un de l'autre. » Du Chazaud (2001 : IX)

Deux éléments importants ressortent de cette affirmation : le premier dénote l'importance du contexte dans lequel un mot apparaît et sa fréquence d'occurrence, et le deuxième désigne le fait que les deux mots peuvent être synonymes à des degrés différents.

On parle donc plutôt de parasynonymie que de synonymie absolue (Lehmann et Martin-Berthet, 2000 : 55) et on peut postuler avec Cruze (2001 : 265) que certains synonymes sont « more synonymous than other pairs » et qu'il existe une échelle de la synonymie sur la base du degré d'équivalence entre le mot-vedette et les différents synonymes.

Si l'on voulait considérer comme vraiment importantes ces assomptions, on devrait retrouver dans n'importe quel dictionnaire de synonymes les contextes d'emploi, à savoir les phrases dans lesquelles le mot apparaît, et l'indication du degré de synonymie qu'il existe entre deux ou plusieurs synonymes. Mais

1. Au XIX^e siècle les principaux auteurs de dictionnaires des synonymes composaient leurs dictionnaires en « [gardant] ce qui les intéresse dans les articles de leurs prédécesseurs, [en retranchant] tout ce qu'ils trouvent être superflu et [en ajoutant] parfois, plus ou moins selon les auteurs, des articles qu'ils vont écrire eux-mêmes. » (Ferrara, 2010 : 930)

si l'on observe les entrées des mots dans les dictionnaires des synonymes, nous trouvons très peu d'emplois des mots contextualisés et encore moins d'indications sur le degré de synonymie.

2. 2. Le mot *profit* et ses quelques synonymes

En analysant les entrées de quelques dictionnaires papier des synonymes², nous avons obtenu une liste, plus ou moins étendue (de 7 à 26 mots), des synonymes du mot *profit*, qui n'est accompagnée ni d'indications concernant les nuances d'emploi de chaque mot, ni d'exemples qui puissent expliciter leur contexte d'énonciation. Le dictionnaire de Larousse constitue une exception parmi les dictionnaires papier analysés puisque dans son entrée (divisée en deux acceptions) on retrouve des exemples (un pour chaque synonyme) suivis des synonymes correspondant (qui ne sont que 8). Nous trouvons en outre, dans le *Dictionnaire des synonymes et nuances* de Le Fur, dans l'entrée du mot *gain*, des explications qui devraient éclairer les différences entre *gain*, *profit* et *bénéfice*. On définit *gain* comme terme « général » qui « renvoie à ce que l'on acquiert par un travail, par une activité quelconque ou par le jeu » ; le mot *profit* est un « gain en argent tiré d'une vente, d'un placement, de biens immobiliers » ; *bénéfice*, terme « plus spécialisé, désigne un gain financier, obtenu à partir d'opérations boursières, de la vente de marchandises, etc. » (Le Fur, 2005 : 527).

Après avoir consulté ces dictionnaires papiers, nous avons aussi pris en considération le *Dictionnaire électronique des synonymes* (désormais DES) du laboratoire CRISCO de l'Université de Caen – Basse Normandie, dans lequel les mots présentés comme synonymes entretiennent une relation de réciprocité et de symétrie. « [Le] DES est symétrique : cela signifie que si un mot est synonyme d'un autre, la réciproque est vraie. En d'autres termes, les liens ne sont pas orientés. »³

L'entrée du DES se présente comme une liste brute de 37 synonymes du mot *profit* ; elle nous offre des indications quant aux antonymes, au classement des premiers synonymes du mot-vedette et aux cliques, c'est-à-dire aux « ensembles d'unités en relation de renvoi synonymique mutuel » (François *et alii*, 2003 : 2)⁴ (cf. figure 1).

2. En particulier des dictionnaires suivants : Le Fur 2005, Genouvrier 2007, Boussinot 2007, Du Chazaud 2001, Barratin et Barratin-Lorenzi 1996.

3. Dans la présentation du DES, <http://www.crisco.unicaen.fr/FOIRE-AUX-QUESTIONS.html>.

4. Il s'agit d'une notion empruntée à la théorie des graphes dans le domaine des mathématiques et de l'informatique, qui a été utilisée en sémantique pour « géométriser le sens » (Venant et Victorri, 2012).

profit *définition**37 synonymes*

acquêt, aubaine, avantage, bénéfice, bien, bienfait, boni, butin, casuel, compte, émolument, enrichissement, gain, gâteau, gratte, intérêt, lucre, parti, pelote, prébende, produit, progrès, recette, récolte, rendement, surplus, traitement, usure, utilité

6 antonymes

déficit, désavantage, détriment, dommage, perte, préjudice

Classement des premiers synonymes

gain	██████████
bénéfice	██████████
avantage	██████
revenu	████
bien	██
boni	█
intérêt	█
produit	█
fruit	█
compte	█

38 cliques

- bénéfice, fruit, gain, produit, profit, recette, revenu
- bénéfice, gain, produit, profit, recette, rendement, revenu
- avantage, bénéfice, bien, bienfait, faveur, profit
- avantage, bénéfice, bien, bienfait, profit, utilité

Figure 1 : Entrée du mot *profit* dans le DES

Il manque toutefois la contextualisation des mots par des exemples.

Pour actualiser les affirmations de Du Chazaud on devrait tout d'abord donner la fréquence d'emploi des occurrences des synonymes dans des contextes donnés et ensuite contextualiser les mots-vedettes par des exemples.

3. LA LINGUISTIQUE DE CORPUS

La linguistique de corpus se veut comme discipline étroitement empirique. Dès ses débuts, elle a été conçue comme aide à la linguistique appliquée pour

rendre compte de certains phénomènes langagiers qui n'étaient expliqués ni dans les grammaires de langue, ni dans les dictionnaires. Son objectif a été de « fournir des meilleures descriptions des langues naturelles et de leurs variantes » (Teubert, 2009). Teubert constate en effet qu'aucun dictionnaire d'anglais n'est capable de dire comment les usagers doivent utiliser un mot et quels sont sa fréquence et ses restrictions d'emploi sans le recours à la linguistique de corpus dont le postulat repose sur le fait de concevoir les items lexicaux pris dans leur contexte, dans lequel seulement ils acquièrent du sens.

L'attitude de recherche qui caractérise la linguistique de corpus relève de la linguistique de terrain (Corbin, 1980 : 121) puisque l'exploration des corpus (ou échantillons de langue) constitue le fondement de sa démarche, le travail de recherche s'opérant sur des exemples attestés, contrairement à la linguistique de bureau qui se fonde sur des exemples forgés par le linguiste lui-même.

3. 1. Quelques questions ouvertes

La linguistique de corpus évoque des éléments et des concepts qui n'ont pas encore reçu de définition nette et claire et qui ont fait l'objet de débats et d'éclaircissements.

Nous pensons tout d'abord à la notion de corpus : qu'est ce qu'un corpus ? Quand peut-on dire qu'il est représentatif ? Quels sont les critères de sa constitution ? Nous avons adopté comme définition de corpus celle qui est proposée par Sinclair à savoir « *collection of pieces of language that are selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as a sample of language* » (Eagles, 1996 : 2). Le corpus est une collection de textes sélectionnés et ordonnés selon des critères précis et explicites. Cette collection doit représenter de façon exhaustive les genres, les styles et les registres d'une langue, caractéristique fondamentale pour les grands corpus de référence. Il n'est toutefois pas possible de concevoir un corpus exhaustif, raison pour laquelle on parle aussi de constituer des échantillons représentatifs d'une « *réalité plus large* » (Mellet, 2002), sur la base de proportions jugées représentatives.

La deuxième réflexion que nous voulons proposer porte sur le rôle du linguiste-chercheur qui choisit d'adopter l'approche de la linguistique de terrain. Quelle est la place de l'intuition dans un travail de recherche basé sur l'évidence du corpus ? L'interprétation des données d'un corpus fait intervenir l'intuition : l'ordinateur nous aide seulement à entrevoir des phénomènes qui pourraient nous échapper si nous ne pouvions avoir recours au traitement informatique d'une grande masse de données linguistiques.

Le troisième point que nous voulons aborder concerne la différence entre une approche *corpus-based* et une approche *corpus-driven*. L'approche basée sur corpus concerne une méthodologie qui emploie le corpus principalement pour exposer, tester ou étayer des théories et des descriptions qui ont été formulées avant que des corpus très étendus n'aient été collectés (Tognini-Bonelli, 2001 : 65). L'approche guidée sur corpus, par contre, prend en considération tout ce qui émerge, avec évidence, du corpus. Il n'existe aucune théorie ou

description linguistique préexistante : ce sont les éléments récurrents et les distributions de fréquence qui déterminent les catégories de la description linguistique (Tognini-Bonelli, 2001 : 85).

Quels sont les aspects à prendre en considération dans une telle approche sur corpus ? Sinclair (cité par Tognini-Bonelli, 2001 : 105) en cite quatre :

1. identifier le profil collocationnel à travers les réalisations lexicales ;
2. identifier les caractéristiques colligationnelles à travers les réalisations lexico-grammaticales ;
3. prendre en considération la dimension sémantique ;
4. tenir compte des réalisations pragmatiques à travers les prosodies sémantiques.

3. 2. La désambiguïsation des synonymes à l'aide de la linguistique de corpus

Déjà dans notre recherche doctorale, nous avons mis en évidence que la linguistique de corpus nous donne des éléments pour différencier les synonymes. Nous avons analysé, en particulier, les synonymes du verbe *causer* en prenant en considération tous les verbes qui peuvent être paraphrasés avec « être la cause de ». Nous avons analysé un corpus d'un million de mots environ, que nous avons nous-même collecté, composé d'articles tirées de plusieurs journaux (quotidiens, hebdomadaires, mensuels) disponibles en ligne. En suivant la méthodologie proposée par Sinclair, nous avons pu mettre en évidence certaines caractéristiques, notamment :

- que chaque verbe est employé dans des domaines sémantiques⁵ particuliers ;
- que le verbe *provoquer* est le meilleur représentant de la catégorie des verbes qui expriment la cause du fait de sa fréquence (c'est le verbe qui a le nombre majeur d'occurrences) et de sa représentativité (il est employé dans le plus grand nombre de contextes, qui vont de la langue de l'économie, à la langue de la médecine, à la langue qui concerne les changements sociaux et l'environnement) ;
- que les verbes *engendrer* et *générer* sont concurrents quant à leur emploi dans la langue de l'économie (*engendrer* est utilisé avec des produits économiques négatifs – *la dévalorisation, la chute des profits, des frais, etc.*, tandis que *générer* est employé pour parler de produits positifs – *millions de dollars, des profits considérables, des aides publiques, des revenus, etc.*) ;
- que le verbe *susciter* est utilisé pour exprimer la sphère des sentiments (positifs et négatifs).

C'est l'analyse des collocations et des colligations qui nous a permis d'avancer ces considérations. Dans les paragraphes suivants nous décrirons plus en détail ces deux critères.

5. Pour citer des exemples, nous avons mis en évidence que le verbe *causer* est employé dans le domaine de l'environnement et de la santé/médecine, ou encore que le verbe *engendrer* est utilisé pour parler des phénomènes sociaux, ou enfin que le verbe *générer* est employé dans le domaine de l'économie (Di Vito 2009).

3. 2. 1. *Les collocations*

Il existe dans la tradition linguistique européenne, deux définitions principales des collocations, la première, issue de l'école contextualiste britannique, parle de collocation en termes d'éléments récurrents qui sont nécessaires à la cohésion du texte, la deuxième, « continentale » (Williams cité par Tutin, 2008 : 1453), décrit les collocations comme des « recurrent combinations of two linguistic elements which have a syntactic relationship » (Tutin, 2008 : 1453). Ces combinaisons sont formées d'une base (élément qui garde généralement son sens habituel) et un collocatif (qui dépend généralement de la base et qui a généralement un sens moins transparent).

Notre étude se base plutôt sur la définition britannique de collocation, donc sur une cooccurrence récurrente de deux éléments qui permet de les décrire linguistiquement, facilement identifiable sur les lignes des concordances.

Comme le disait Sinclair (2004) dans son premier texte sur les collocations (*The OSTI Report*), un item acquiert du sens seulement s'il est pris dans son contexte d'énonciation, et son sens dépend étroitement des « unités pertinentes, grammaticales ou lexicales, qui [l']entourent » (Teubert, 2009). Son hypothèse repose sur la théorie collocationnelle proposée par Firth qui se base sur le concept de la « company words keep » (Firth, 1957).

Les collocations se définissent aussi par leur transparence et leur caractère arbitraire (Williams 2001). D'une part, en effet, les éléments qui composent la collocation gardent leur sens, et quand il y a des éléments qui cooccurrent habituellement mais dont l'un a perdu son sens transparent, alors on parle d'expression idiomatique, de phraséologie. Quant au caractère arbitraire de la collocation, il est facilement explicable si l'on passe d'une langue à l'autre : en anglais on dit *heavy traffic* tandis qu'en français on parle de *circulation intense*.

3. 2. 2. *Les colligations*

Les colligations sont la deuxième caractéristique formelle mise en évidence par Firth dans la théorisation du contextualisme ; il la définit comme « *the interrelation of grammatical categories in syntactical structure* » (cité par Tognini-Bonelli, 2001 : 5). La colligation aussi est identifiable dans les lignes des concordances et représente l'élément grammatical qui sous-tend l'emploi du mot-clef. Pour déterminer les colligations il faut donc étudier le cotexte, à savoir le « *verbal environment that we are aiming to formalise* » (Tognini-Bonelli, 2001 : 87) et tenir compte, par exemple, des contraintes syntaxiques qu'un mot spécifique a dans son environnement en tant qu'unité lexicale plutôt que comme élément appartenant à une classe de mots.

Tognini-Bonelli remarque que ces deux types de caractéristiques formelles des concordances font partie de deux niveaux différents : les collocations sont identifiables sur l'axe vertical, tandis que les colligations font partie d'un niveau plus abstrait et ne sont pas immédiatement reconnaissables.

Récemment Legallois (2012), en posant la différence entre « collocation grammaticale » et « colligation » a affirmé qu'il est « préférable d'attribuer

à la colligation une véritable originalité, donc de la considérer comme une corrélation étroite – statistiquement mesurable et pertinente – entre une forme lexicale et une catégorie fonctionnelle ». Il a donné l'exemple de l'emploi de la locution à *proprement parler* étudiée dans un corpus composé d'articles tirés du Monde – 2005, rubrique « International ». Il a découvert que cette locution est employée dans la majorité des cas à la forme négative (« n'est pas à proprement parler ») et il a donc postulé « une collocation grammaticale forte » avec les deux éléments de la négation, et une « colligation avec l'expression de la négation ».

4. LE MOT *PROFIT* ET SES SYNONYMES DANS LE CORPUS

Dans ce paragraphe nous décrirons les résultats obtenus en observant les emplois du mot *profit* et de ses quelques synonymes, à partir de l'analyse sur corpus.

Nous avons observé les concordances de quelques mots qui sont donnés dans le DES comme synonymes du mot *profit* tels que *gain*, *bénéfice*, *avantage* et *revenu*, qui apparaissent dans cet ordre (« classement des premiers synonymes »).

4. 1. Description du corpus

Pour notre analyse, nous avons utilisé un corpus « sizeable » disponible en ligne⁶ collecté par Tom Cobb. Le concordancier qui est utilisé nous permet de choisir les composants du corpus, qui est constitué d'articles tirés du *Monde*⁷ (1998), des œuvres de trois auteurs de littérature française (Maupassant, Dumas, Zola) et de trois séries de textes qui concernent des domaines particuliers, tels que les nouvelles technologies, la philosophie moderne et l'industrie de la langue. À cela s'ajoutent deux collections appelées « parlé » et « écrit ». La première collectée par Kate Beeching, contient des entretiens spontanés enregistrés et transcrits, portant sur des thèmes tels que le transfert d'information sur une région, des instructions, des narrations, l'argumentation sur les relations familiales, le racisme, la politique ou l'informatisation de la société⁸. La deuxième est une sélection de textes du corpus *Le Monde*, de taille équivalente aux textes de l'oral, afin d'être utilisée pour des analyses comparatives rudimentaires entre écrit et oral. Le corpus ainsi constitué, atteint 2 millions 800 mille mots environ.

Nous avons sélectionné la totalité du corpus et nous avons fait la recherche des susdits mots au singulier et au pluriel, en obtenant pour chaque item une liste de concordances (cf. figure 2).

6. http://www.lexutor.ca/concordancers/concord_f.html

7. Ces articles ont été collectés par Thierry Selva lors d'un projet de recherche (http://www.lexutor.ca/concordancers/corpus_descriptions_french.html).

8. <https://www.llas.ac.uk/resourcedownloads/80/mb016corpus.pdf>

ut [<Back (keep settings)] Concordance for equals AVANTAGE

Fren_Eng Dictionnaire Bottom summary info

Change >> Key equals avantage sorted lwd left +assoc on left side

rd. for more context.

Jusqu'au 31 décembre 1998 en contrat actions. **AVANTAGE** : l'antériorité fiscale acquise sera conservé de sa puissance réelle. La fiscalité actuelle **AVANTAGE** les véhicules diesel. "Un véhicule diesel aya que européenne présente, en Ukraine, un autre **AVANTAGE** : l'étiquette BERD constitue un krieha (une p ysique. Cet effort moral, je le remplace avec **AVANTAGE** par une force étrangère et purement mécanique onne figure dans le monde pour se marier avec **AVANTAGE** sans contracter de dettes ou hypothéquer ses Ses deux fils et ses trois filles mariés avec **AVANTAGE**, vivaient aux environs, et venaient, une fois onstitue enfin le bonheur de la vie, avec cet **AVANTAGE** incalculable de pouvoir changer de famille de y a à craindre que le vitriol. Ce moyen a cet **AVANTAGE** d'être radical et grossier. Mais il n'est poi donc à leur assurer la majorité. Forte de cet **AVANTAGE** politique, l'ERC a essayé cette première salv de la France et qu'elle fut, par suite de cet **AVANTAGE**, prise et reprise un nombre infini de fois. S er un rôle. J'ai simplement envie d'aborder d' **AVANTAGE** le répertoire italien. Dans la mise en scène Mais l'émission a mûri et s'intéresse bien d' **AVANTAGE** au travail des créateurs." Pour la diffusion dit aux ouvriers, «Mais oui, on vous payera d' **AVANTAGE** mais oui, vous travaillerez moins». Oh, c'es : quinze, trente, quarante, avantage, à deux, **AVANTAGE**, jeu. Le verger où avait été battu un terrain 0 janvier, Benyamin Nétanyahou disposait d'un **AVANTAGE** : il savait que le chef de la Maison Blanche plus vite et plus facilement, c'est un grand **AVANTAGE**. L'Internet sera un excellent business pour n des globules rouges. L'EPO présente le grand **AVANTAGE** d'être indétectable aux contrôles antidopage, été élevée, et il trouvait lui-même un grand **AVANTAGE**, un avantage de bien-être, d'affection, de se es manières; ça devrait marcher. Ils auront l' **AVANTAGE** de pénétrer dans un lieu où se sont stratifi et qui, par rapport à la première, présente l' **AVANTAGE** de situer au plus haut niveau l'enjeu de la si roulait sous la peau. Pierre eut d'abord l' **AVANTAGE**. Les dents serrées, le front plissé, les jam sté sur la durée des contrats : "Nous avons l' **AVANTAGE** d'avoir des partenaires qui nous font confia squ'elle ne dit pas grand-chose, a au moins l' **AVANTAGE** de faire parler, surtout quand elle est payé

Figure 2 : Concordances du mot *avantage* tiré de Lextutor

Ce type de corpus, qui n'est pas réellement homogène, dans le sens qu'il n'est pas constitué seulement de textes relevant du domaine de l'économie, nous permet d'observer l'emploi de ces mots en général.

4. 2. Analyse lexicale

Il faut tout d'abord donner des résultats généraux sur la fréquence d'occurrence des mots analysés dans le corpus disponible sur le site de Lextutor.

Mot	Singulier	Pluriel	total
<i>Profit</i>	87	34	121
<i>Gain</i>	24	34	58
<i>bénéfice</i>	98	64	162
<i>avantage</i>	64	70	134
<i>Revenu</i>	54 ⁹	72	126

Tableau 1 : Fréquence des mots dans le corpus Lextutor

La fréquence des mots dans le tableau correspond à la totalité des occurrences répertoriées dans le corpus, sans prendre en considération les différentes acceptions de chaque mot, ce que nous allons analyser de plus près dans la présentation détaillée de chaque item. En effet, ce qui nous intéresse en parti-

9. Revenu(s) étant aussi le participe passé du verbe revenir, nous avons exclus dans les résultats sur la fréquence ces occurrences.

culier, c'est de connaître la fréquence d'occurrence et les contextes d'emploi des mots pris dans leur acception « gain en argent que l'on retire d'une chose ou d'une activité¹⁰ », essentiellement par rapport aux activités financières des sociétés dans la bourse.

4. 2. 1. Profit-profits

Commençons donc par le mot « profit » qui est le mot dont nous allons étudier les synonymes. Nous avons obtenu 87 occurrences de la forme au singulier et 34 de la forme au pluriel. Les occurrences de la forme au singulier apparaissent dans les collocations-colligations suivantes :

- dans la majorité des cas nous avons la colligation « au (à + adjectif possessif) profit de quelqu'un ou quelque chose » qui se répète 55 fois et qui correspond à la signification « au bénéfice de »¹¹ ;
- pour 10 fois, le mot *profit* apparaît dans la colligation « tirer profit », qui correspond à la signification « exploiter le plus avantageusement possible (quelque chose) »¹² ;
- dans 7 occurrences il se présente dans l'expression « mettre à profit » qui signifie « utiliser (quelque chose) de façon à en tirer le meilleur avantage »¹³ ;
- dans deux occurrences, nous avons l'acception la plus générale du mot *profit* qui correspond à la signification « avantage d'ordre matériel, intellectuel ou moral, qu'une personne peut tirer de quelque chose » ;
- quant à la signification que nous cherchons dans le corpus, « gain en argent que l'on retire d'une chose ou d'une activité », nous avons répertorié 11 occurrences, dans lesquelles le mot *profit* est accompagné des adjectifs *maigre*, *record*, *certain* et *pur*, et des verbes *dégager*, *réaliser*, *régresser*.

La nature des occurrences est tout à fait différente en ce qui concerne la forme au pluriel puisqu'elles relèvent entièrement de cette dernière signification. Nous trouvons une variété de verbes (*éroder*, *réaliser*, *créer*, *accumuler*, *engendrer*, *gonfler*), de substantifs (*hausse/croissance/baisse/maintien*) et d'adjectifs (*gros*, *considérables*, *record*). En outre, nous avons remarqué que souvent le mot *profits* est suivi d'une spécification :

- [...] *l'annonce d'une hausse des profits de Daimler-Benz [...]*
- [...] *baisse des profits de la branche européenne [...]*
- [...] *baisse parallèle des profits des entreprises [...]*
- [...] *croissance des profits des sociétés [...]*

Seulement dans deux occurrences nous avons le mot *profits* précédé de chiffres (sommes d'argent) :

- [...] *annoncer environ 80 millions de francs de profits.*
- [...] *avait dégagé plus de 5 milliards de dollars de profits [...]*

10. Définition du mot *profit* dans le *TLFi* <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3258821205>;

11. *TLFi* <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=551514765>;

12. *TLFi*, *ibid.*

13. *TLFi*, *ibid.*

Il se dessine ainsi un profil d'emploi de ce mot qui varie s'il est au singulier ou au pluriel. Il faut donc vérifier si pour les autres substantifs il en est ainsi.

4. 2. 2. Gains-gains

Pour le mot *gain*, nous avons obtenu 24 occurrences pour le singulier et 34 pour le pluriel pour un total de 58 occurrences, et nous avons remarqué pour cette lexie aussi, que ses emplois diffèrent quant à leurs collocations suivant qu'il s'agit de la forme au singulier et au pluriel.

Pour la forme au singulier, la majorité des occurrences (18 sur 24) représentent l'acception « acquisition d'un avantage, matériel ou non¹⁴ ». Nous avons répertorié en outre la collocation de « avoir/obtenir gain de cause » et les associations *gain de productivité*, *gain de compétitivité*, *gain de pouvoir d'achat*, *gain de points* (de pourcentage).

Au niveau du langage économique de la bourse le mot *gain* est suivi d'un pourcentage :

La Bourse de New York a commencé la séance sur un gain de 0,24 %
La bourse de Frankfurt a commencé la séance sur un gain de 0,46 %
L'indice DAX affichait un gain de 0,73 %
L'indice Dow Jones a terminé sur un gain de 0,70 %
La liquidation [...] s'est soldée par un gain de 3,78 %

Nous apprenons donc une autre collocation, qui relève cette fois-ci du langage boursier : « commencer/terminer la séance sur un gain de + pourcentage » ; cette collocation permet à un étudiant italo-phonie de français de faire un rapprochement entre l'expression française et l'expression italienne (la *borsa ha chiuso la seduta con un rialzo del* + pourcentage) où la préposition *sur* équivaut à *con* italien et où le mot *gain* (qui peut s'interchanger avec *hausse*) correspond à l'italien *rialzo* (qui peut alterner avec *guadagno*¹⁵).

Venons maintenant à la forme plurielle : la collocation la plus fréquente est *gains de productivité*, répertoriée 19 fois, qui est accompagnée d'adjectifs tels que (*plus*) *faibles*, *moyens*, *importants*, (*moins*) *forts*, *nombreux*, *énormes* et *véritables* et aussi d'autres adjectifs en position postposée : *possibles*, *spectaculaires*, *assurés*, (*vraisemblablement*) *inférieurs* (qui précèdent ou qui suivent le substantif). Parmi les verbes qui sont employés avec *gains*, nous trouvons : *participer aux gains*, *réaliser des gains*, *obtenir des gains*, *toucher des gains*, *grignoter des gains*, *partager les gains*. Nous n'avons que 4 occurrences de la collocation *gains de productivité* suivies d'un pourcentage. Nous n'avons enfin répertorié que 3 occurrences du mot *gains* dans le sens de la première acception « acquisition d'un avantage, matériel ou non ».

14. TLFi <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?33;s=3258821205>;

15. Grâce à une recherche avec Google, nous avons remarqué que *chiudere/aprire con un rialzo del...* semblerait l'expression plus fréquemment utilisée par rapport à l'expression *chiudere/aprire con un guadagno del...* Il faudrait corroborer cette hypothèse avec des analyses sur corpus.

4. 2. 3. *Bénéfice-bénéfices*

Nous avons répertorié 98 occurrences du mot *bénéfice* au singulier et 64 au pluriel.

Analysons tout d'abord la forme au singulier. Sur 98 occurrences, nous avons 25 occurrences qui ont l'acception de « avantage que procure une personne ou une chose », qui apparaît dans les collocations-colligations suivantes :

Vous en avez distraité une partie au bénéfice d'un autre ?
Maintenant les grosses fortunes ont disparu, au bénéfice, si vous voulez, des ouvriers [...]
 [...] nous n'en tirerons aucun bénéfice [...]
 [...] qui tiraient bénéfice des emplacements situés [...]
 [...] tirant bénéfice de son discours [...]
 Tout est bénéfice [...]
 Quel a été le bénéfice de l'utilisation [...]?

Les autres occurrences relèvent de l'acception « gain réalisé par une personne ou par une collectivité ». Nous remarquons tout d'abord une occurrence à fréquence importante, *bénéfice net* dont nous avons répertorié 28 occurrences, qui est précédée ou suivie par un chiffre ou un pourcentage :

Bénéfice net (en milliards de wons) : 150
Bénéfice net : 312
Bénéfice net : 120
 [...] atteindre « 700 à 750 millions de francs de bénéfice net sur [...] »
 [...] a dégagé un bénéfice net de 2 milliards de dollars [...]
 [...] un bénéfice net de 63 % [...]

En ce qui concerne le langage boursier nous avons des substantifs tels que *progression du bénéfice, augmentation du bénéfice, hausse du bénéfice, baisse du bénéfice, réduction du bénéfice, chute du bénéfice*. Comme cooccurrence importante verbe + *bénéfice*, nous avons répertorié *dégager un bénéfice* pour 10 occurrences, *annoncer un bénéfice, enregistrer un bénéfice* (ou *une hausse/baisse/progression – un recul de bénéfice*), *réaliser un bénéfice*.

Quant à la forme plurielle, nous avons obtenus 64 occurrences dont 12 ne relèvent pas de la langue de la bourse. Ces exemples sont insérés dans les contextes suivants :

[...] l'Allemagne qui tirerait au moins la moitié des bénéfices économiques d'une telle opération.
 [...] il ne prend pas en compte les bénéfices économiques et commerciaux de l'Union.
 Comment se réalisent les bénéfices de la vie à deux ?
 [...] puissent pleinement exploiter les bénéfices du Web.

Les verbes que nous avons répertoriés qui accompagnent le mot *bénéfices* sont *réaliser, dégager, retirer, enregistrer* et *réinvestir des bénéfices*. Nous avons remarqué une grande variété de substantifs liés à *bénéfices* : *baisse de, prises de b., record de b., publications des b., taux d'imposition des b.,*

estimation des b., taxe sur les b., et enfin, des adjectifs en quantité limitée (*confortables, records, importants*).

4. 2. 4. *Avantage-avantages.*

En ce qui concerne le substantif *avantage*, nous avons inventorié 64 occurrences pour la forme au singulier (dont une qui correspond au verbe *avantager*) et 70 pour le pluriel.

Dans le premier cas, nous n'avons répertorié que des occurrences qui relèvent de l'acception la plus générale, notamment « tout ce qui apporte un bien, un plaisir, un profit ». Une colligation fréquente qui se montre tout de suite aux yeux du chercheur est « déterminant (+ adjectif) + avantage + de + infinitif » :

[...] *l'immense avantage de concentrer* [...]
Il a l'avantage de mettre en lumière des aspects [...]
 [...] *qui présente l'avantage de nécessiter* [...]
Ils auront l'avantage de pénétrer dans un lieu [...]

Plusieurs verbes entrent dans des collocations avec le mot *avantage*, parmi lesquels : *avoir, être, présenter, trouver, offrir, donner, tirer, profiter de l'a., prendre de l'a.* Nous retrouvons aussi une construction dans laquelle figurent des prépositions, *avec* et *à* (+ possessif) :

[...] *ses trois filles mariées avec avantage*
 [...] *qui n'est guère à leur avantage*
 [...] *qui pourrait tourner à son avantage* [...]

Quant à la forme plurielle, nous avons remarqué le même emploi que pour le singulier, notamment l'absence d'occurrences directement liées au langage de l'économie et de la bourse.

Il n'y a jamais un chiffre associé à ce mot qui indique une somme d'argent, ni un pourcentage. Il y a, par contre, une grande variété de verbes : *accorder, idéaliser, offrir, procurer, vanter, bénéficier, avoir, présenter, perdre, apporter, énumérer, flairer, prendre conscience, gommer, conserver, récolter, réduire, jouir, conter, abuser des a.*

Quant aux adjectifs, eux aussi ils sont nombreux : *multiples, fiscaux, commerciaux, comparatifs, supplémentaires, personnels, économiques, inespérés, matériels, certains, désirables.*

Il n'y a aucune occurrence où *les avantages* ont comme acception « gain réalisé par un individu ou une collectivité »¹⁶

4. 2. 5. *Revenu-revenus*

Après avoir nettoyé la liste des concordances en éliminant toutes les formes non pertinentes correspondant au participe passé du verbe *revenir*, nous avons

16. D'ailleurs, cette acception n'existe même pas dans le TLFi, mais seulement un rapprochement de sens (cf. la définition du mot *avantage*).

obtenu 54 occurrences au singulier et 72 au pluriel qui relèvent de l'acception « [p]rofit en nature ou en argent qui revient à un individu, à un groupe d'individus, à une institution, pour une période déterminée, à titre de rente ou de rémunération de son activité »¹⁷. Il y a des différences quant à l'emploi des adjectifs : si pour la forme singulière nous avons répertorié des adjectifs tels que *fixe, annuel, brut, moyen, minimum, net*, pour le pluriel outre *moyens* et *nets*, d'autres adjectifs se présentent avec le mot-vedette : *modestes, supérieurs, confortables, personnels, élevés, propres, totaux, financiers, salariaux, inférieurs, substantiels, disponibles*. Pour le singulier nous avons en outre, des constructions du genre *revenu minimum de citoyenneté/d'activité/pour les jeunes, impôt sur le revenu* et « somme d'argent + de revenu » :

[...] *annualisation du temps de travail et un « revenu minimum de citoyenneté »* [...]

[...] *la transformation du RMI en revenu minimum d'activité.*

[...] *et de très lourds impôts sur le revenu, [...]*

[...] *les allègements de l'impôt sur le revenu, [...]*

Quarante mille de revenu

[...] *atteignait, disons, quarante mille de revenu*

[...] *ne possédait qu'une douzaine de mille francs de revenu [...]*

Quant aux substantifs qui peuvent précéder ou suivre le mot *revenu*, nous avons répertorié les suivants : *perte de revenu, augmentation du revenu, réduction du r., modifications du r., taxation sur le r., et revenu des ménages, du capital, de l'obligation, des pharmaciens, des radiologues, d'un célibataire*, avec donc spécification de la typologie du groupe d'individus. En ce qui concerne les verbes, nous avons 6 occurrences dans lesquelles *revenu* constitue le COD du verbe : *déclarer un r., ajouter un r., attribuer un r., assurer un r., constituer un r., fournir un r.*

Pour la forme plurielle, nous avons répertorié l'emploi de quelques verbes dont *revenus* est le COD, tels que : *disposer de r., avoir des r., percevoir des r., augmenter les r., répartir les r., surestimer leurs r., accroître ses r.* *Revenus* figure aussi en position de sujet, dans ces phrases :

[...] *les revenus ont augmenté [...]*

[...] *les revenus ont chuté [...]*

[...] *les revenus sont en moyenne de 7230 francs [...]*

On peut avoir encore des *déclarations de r., des sources de r., la chute des r., une redistribution des r., l'augmentation des r., jouissance des r., une hausse de la part des r., une baisse des revenus, la ponction des r.*

Nous avons enfin des occurrences où il y a une spécification de quels types de revenus on est en train de parler dans le texte :

Fox annonce 70 millions de dollars par an de revenus publicitaires [...]

[...] *tire des revenus substantiels de ses plantations [...]*

17. TLFi, <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=3693301425;r=1;nat=;sol=1;>

La Deutsche Bank a vu les revenus de son activité de crédit baisser [...]
Les revenus pétroliers du Royaume-Uni ont chuté de [...]
[...] à court de recettes, se replie sur les revenus de la drogue [...]
TMM tire 66 % des revenus des téléviseurs et autres équipements [...]

Or, ce que nous avons remarqué quant à l'emploi de ce mot est que son sens habituel de « profit qui [...] revient [...] à titre de rémunération de son activité » est le plus fréquent et qu'il est peu utilisé dans le langage économique de la bourse.

5. CONCLUSIONS

Comment interpréter ces résultats pour établir une quelconque différenciation des termes considérés comme synonymiques ? Certes, nous ne pouvons pas les généraliser puisqu'il s'agit plutôt d'une analyse qualitative que quantitative, et les hypothèses que nous poserons sont à corroborer sur un corpus plus vaste et plus général. Nous pouvons toutefois mettre en évidence qu'il existe une différence très nette dans l'emploi de la forme singulière et de la forme plurielle. En effet, pour certains mots la forme singulière fait partie de collocations qui sont devenues presque phraséologiques, telles que *tirer profit*, *mettre à profit*, *au profit de*, ou bien *tirer bénéfice*, ou encore *présenter/avoir/offrir l'avantage de* + infinitif. Seules les formes au singulier des mots *gain* et *bénéfice* sont utilisées dans la langue de l'économie boursière (même s'ils ne sont pas tout à fait fréquents) mais l'un est suivi d'un pourcentage (*l'indice Dow Jones a affiché un gain de 0,73 %*), l'autre de l'adjectif *net*. Quant au mot *revenu*, nous n'avons répertorié pour le singulier que des occurrences relevant de l'acception « profit qui [...] revient [...] à titre de rémunération de son activité ».

C'est donc au pluriel que nous pouvons affirmer que ces mots sont synonymiques dans leur acception « gain réalisé par un individu ou une collectivité ». En particulier pour les mots *profits* et *gains* nous pouvons parler d'une similarité quasi parfaite de leurs emplois dans cette acception, puisqu'ils co-occurrent avec les mêmes verbes, les mêmes adjectifs et les mêmes substantifs, même si le second présente une variété majeure par rapport au premier. Dernière chose à remarquer : le mot *avantage* dans sa forme singulière et plurielle, ne devrait pas figurer dans cette acception comme synonymique des autres, puisque c'est dans le sens le plus général qu'il est employé.

Les analyses menées sur ce corpus non homogène nous ont permis donc d'observer l'emploi de ces mots dans la langue générale. Il s'avère nécessaire de corroborer par la suite ces résultats en analysant un corpus plus étendu mais aussi plus spécialisé (notamment un corpus de la langue de l'économie).

Du point de vue lexicographique, nous avons remarqué l'importance des acceptions puisque les mots polysémiques peuvent être réellement synonymes seulement dans certaines acceptions. Il reste à savoir comment on pourrait, sur la base de ces résultats, présenter la différenciation par acceptions dans

un dictionnaire des synonymes, puisque, s'il est vrai qu'un locuteur natif est aidé par son intuition dans le choix du mot juste, il n'en est pas ainsi pour un apprenant étranger, qui doit nécessairement disposer d'indications plus précises pour ce genre de choix.

Sonia DI VITO

Università degli Studi della Tuscia

BIBLIOGRAPHIE

- CORBIN P. 1980. « De la production des données en linguistique introspective », dans A. D. Dessaux-Berthonneau (dir.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Lille : Presses Universitaires de Lille, p. 121-177.
- DI VITO S. 2009. « La linguistique de corpus comme moyen de désambiguïsation des synonymes », in Paissa P. (ed.), *Cahiers de recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique Française*, vol. 3., p. 45-68.
- EAGLES. 1996. *Preliminary recommendations on corpus typology*, <http://www.ilc.cnr.it/EAGLES/typology/typology.html>
- FERRARA A. 2010. « Dictionnaires des synonymes : une typologie évoluant avec le temps », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds.), *Actes du 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Nouvelle-Orléans, États-Unis, pp 927- 944, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010211>.
- FRANÇOIS J., MANGUIN J.-L. et VICTORRI B. 2003. « La réduction de la polysémie adjectivale en contexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire », *Cahiers du CRISCO*, n° 14, <http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/cahier14.pdf>
- LEGALLOIS D. 2012. « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », in *Corpus*, n° 11, p. 31-54, http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/La_colligation_autre_nom_de_la_collocation_grammaticale.pdf
- LEHMANN A. et Martin-BERTHET F. 2003. *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*. Paris : Nathan Université.
- SINCLAIR J. et Alii. 2004. *English Collocation Studies : The Osti Report*. London : Bloomsbury Academic.
- TEUBERT W. 2009. « Corpus Linguistics : an alternative », *Semen* 27, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 185-211 (traduction de Aurélie Lebaud), <http://semen.revues.org/8914#bodyftn2>.
- TOGNINI-BONELLI E. 2001. *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam : John Benjamins.
- TUTIN A. 2008. « For an extended definition of lexical collocation », in *Proceedings of the XIIIth EURALEX International Congress on Lexicography*. Barcelona, p. 1453-1460. http://www.euralex.org/elx_proceedings/Euralex2008/067_Euralex_2008_Agnes%20Tutin_For%20an%20Extended%20Definition%20of%20Lexical%20Collocations.pdf
- VENANT F. et VICTORRI B. 2012. « La synonymie comme accès à la structure sémantique du lexique adjectival et verbal du français », in F. Berlan et G. Berthomieu. *La Synonymie*, Paris : PUPS.

WILLIAMS G. 2001. « Sur les caractéristiques des collocations », http://193.52.220.107/Tln_Colloques/TALN2001-RECITAL2001/Actes/tome2_PDF/partie1_tutoriels/tut1bis_p9_16.pdf

DICTIONNAIRES CONSULTÉS

- BARRATIN M. et BARRATIN-LORENZI M. 1996. *Dictionnaire des synonymes*, Paris : Hachette Education.
- BOUSSINOT R. (dir.). 2007. *Synonymes, analogies et antonymes*, Paris : Bordas.
- DES, *Dictionnaire Electronique des Synonymes*, <http://www.crisco.unicaen.fr/des/>.
- DU CHAZAUD H.-B. 2001. *Dictionnaire des synonymes et contraires*, Paris : Le Robert.
- GENOUVRIER E. (dir.). 2007. *Synonymes*, Paris : Larousse.
- LE FUR D. (dir.). 2007. *Synonymes, nuances et contraires*, Paris : Le Robert.
- TLFi, *Trésor de la Langue Française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>